



Eh ! Toi  
qui travailles  
pour une  
municipalité !

**Voici pourquoi  
le projet  
de loi 110  
devrait  
t'inquiéter !**

- Il écarte complètement le ministère du Travail dans la négociation de nos conditions de travail pour laisser toute la place au ministère des Affaires municipales. Le ministère du Travail a pourtant comme mission historique de favoriser l'atteinte de conditions de travail équitables.
- Ce projet de loi n'a aucune raison d'être. Dans les orientations stratégiques du Ministère du travail, il est indiqué que la cible à atteindre est un taux de 95% de conventions collectives réglées sans conflit de travail. La réalité est qu'au cours des 10 dernières années, 96,6 % des négociations dans le secteur municipal se sont réglées sans conflit.
- Le projet est inutile, donne tous les pouvoirs aux maires en facilitant une intervention rapide du gouvernement dans le processus de négociation et met de nouveaux bâtons dans les roues des personnes voulant défendre tes conditions de travail. Le projet de loi s'attaque à la liberté de négocier librement - un droit fondamental !

En 2015, avec le Pacte fiscal, le gouvernement provincial a coupé 1,2 milliards de dollars de transferts aux municipalités. Au lieu de couper dans les trop nombreux cadres ou de s'attaquer à la corruption, le gouvernement s'acharne sur les travailleurs syndiqués.

Le gouvernement compte adopter la loi dès cet automne.

## Le SCFP suit la situation de près !

Le SCFP représente **environ 70 %** de l'ensemble des employés municipaux au Québec, **soit 31 900 membres.**

Questions ?  
Parles-en à  
ton syndicat.



**SCFP**  
Syndicat canadien de  
la fonction publique  FTQ